Edgar Faure, Mémoires

Légende: Dans ses Mémoires, Edgar Faure, ancien président du Conseil des ministres français, évoque longuement la succession de Jean Monnet, démissionnaire, à la présidence de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) dans la perspective de la conférence de Messine des 1er, 2 et 3 juin 1955 pour la relance européenne.

Source: FAURE, Edgar. Mémoires. Volume II: "Si tel doit être mon destin ce soir.". Paris: Plon, 1984. 692 p. p. 209-217.

Copyright: (c) Editions Plon

 $\mathbf{URL:}\ http://www.cvce.eu/obj/edgar_faure_memoires-fr-cbao9294-fedc-4212-a80b-6717f2074a25.html$

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015





<ita>Le départ de Jean Monnet...</ita>

Le cas de Jean Monnet n était pas sans présenter une ressemblance avec celui d Hervé Alphand. Jean Monnet était le membre français de la CECA et en même temps le président de la Haute Autorité qui commandait les destins de cette institution. Son mandat était venu à expiration le 10 février 1955. Dès le 11 novembre 1954, il avait f ait connaître sa décision de ne pas en demander le renouvellement (le mandat de membre étant évidemment la condition nécessaire d un e nomination à la présidence, il s agissait, en fait, d une renonciati on à ce poste éminent). Cette position avait été prise dans l'ambian ce de désenchantement et de découragement qui faisait suite à l éch ec de la CED. Aucune décision n était intervenue lorsque le gouver nement fut renversé. Quelques jours avant cet événement, le 6 févri er, on avait seulement évoqué le nom de l ancien président du Cons eil Paul Ramadier. Quelle que fût mon opinion favorable quant aux mérites de cet homme d État, dont le moindre, à mes yeux, n était p as sa fidélité à l'étude du droit romain, je ne me sentais pas lié par ce projet qui n était d ailleurs qu une suggestion. Un nom avait sur gi dans l'intervalle, celui de René Mayer. Le député de Constantine présentait un profil politique convenant idéalement à ce poste. On croyait comprendre qu il envisageait avec faveur cette nomination, qui lui permettrait de quitter, avec une justification hautement hon orable, les sphères de la vie politique active.

Cependant, Jean Monnet, lorsqu il apprit que le gouvernement s ap prêtait à engager la relance de l'Europe sur le terrain de l'économi e, ce qui ne pouvait que lui plaire, se prit à regretter, fort humaine ment, son geste de l'automne. Il en vint ainsi à se demander s il ne pouvait pas revenir sur cette impulsion. La possibilité, et, même, l'a probabilité d'une telle révision de son attitude étaient couramme nt évoquées dans les premiers jours de mai et beaucoup de personne s supposèrent qu'elle me placerait, si elle venait à se confirmer, dans un cruel embarras.

<ita>...ne contrariait nullement le chancelier Adenauer.</ita>

Il n en était rien, et ce problème était, malgré les apparences, faci le à éluder. En effet, contrairement à ce que l on pouvait penser, la reconduction de Jean Monnet n avait nullement la faveur de nos par tenaires européens. Tout particulièrement le chancelier Adenauer lu i était résolument hostile. Il professait une grande estime pour sa p ersonnalité et pour sa foi européenne, mais il le considérait comme



maladroit et peu efficace. Il craignait que ses méthodes très person nelles d intervention ne comportassent « plus d inconvénients que d avantages pour la cause qu il soutenait ».

J étais parfaitement informé de cet état d esprit du chancelier alle mand par mon excellent conseiller Armand Bérard qui avait reçu à c e sujet, sinon les confidences d Adenauer, du moins les indications sans équivoque de son collaborateur intime Blankenhorn.

Javais donc lesprit en repos à ce sujet, et je neus dailleurs aucu ne occasion den parler ni avec mes collègues européens ni davanta ge avec Robert Schuman, qui ne pouvait manquer dêtre, pour le mo ins, aussi bien informé que je létais moi-même.

<ita>Un sommet impromptu dans les salons du Quai d Orsay.</ita>

Je n eus même pas à tenir une véritable Conférence intergouvernem entale. Tout se résuma pour moi en un grand aparté, qui eut lieu au cours de la soirée donnée dans les salons du Quai d Orsay à loccas ion de la Conférence atlantique [...]

Il y eut quelques chuchotements de mes collaborateurs, un léger dé placement dans les salons, et je me sentis soudain au centre d'un c ercle composé de mes cinq collègues chefs de gouvernement. Je me souviens encore avec précision et avec émotion de cet instant ap paremment banal, mais cependant singulier. Mes collègues éprouvai ent le besoin de connaître directement ma réaction personnelle, mo n état d esprit, sur des sujets qui avaient déjà été discutés par euxmêmes ou par leurs ministres des Affaires étrangères avec Antoine Pinay et dont ils sétaient entretenus au passage avec Robert Schum an. Ils me faisaient confiance, et je sentais autour de moi londe de leur sympathie. Tout nous paraissait facile ce soir. Le remplacemen t de Jean Monnet? Bien sûr, ce sera René Mayer. Lacquiescement est unanime. Et la conférence de Messine ? Mais oui, on peut lance r le Marché commun. La France ne leur fera pas cette fois-ci de ma uvaise surprise. La soupe à la grimace ne sera pas au menu. Le mie ux est que le projet soit présenté formellement par le Benelux. Il s uffit que l'assurance de notre réponse favorable soit acquise.

<ita> «Glissez, mortels...» </ita>



Par coïncidence, alors que les rencontres « au sommet » avaient lie u entre les 9 et 11 mai, une session de l Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l acier s était réunie à St rasbourg le 6 mai et elle devait se prolonger jusqu au 14. On y pala bra longuement et le plus souvent de façon diffuse, sur le thème de l élargissement de la compétence de la Communauté. Parmi les diff érents « possibles », la Communauté économique fut naturellement évoquée, mais, à limage de Jean Monnet, l Assemblée paraissait at teinte du syndrome d indécision, et, dans la résolution finale, elle n adopta qu une formule générale, vaste et creuse. Le thème du Mar ché commun, malgré son caractère concret, ou peut-être à cause mê me de ce caractère, ne concentrait pas sur lui les feux des projecte urs. C est sans doute aussi ce qui permit à l équipe réalisatrice, co mposée de Robert Schuman, d Antoine Pinay et de moi-même, de fai re tranquillement son chemin sans guère rencontrer d obstacles ni d embûches. Les instructions relatives à la conférence de Messine, lo rsque le sujet fut soulevé au Conseil, passèrent comme une lettre à la poste. Il est vrai que nous appliquâmes la formule : « Glissez, m ortels, n appuyez pas »!

Lorsqu il fut informé des projets du gouvernement et de leur caract ère précis, Jean Monnet fit le geste auquel on pouvait s attendre, m ais on était déjà le 21 mai et sa lettre ne fut publiée que le 24 : il faisait connaître qu il était disposé désormais en considération de la «relance engagée par le gouvernement » à reprendre sa décision de retrait. « L on ne comprendrait pas, précisait-il avec une élégan ce diplomatique, que je ne me déclare pas de nouveau prêt à partici per directement au développement de l Suvre entreprise, si, etc. » Mais il était trop tard et les jeux étaient faits depuis l accord conc lu entre les Six sur le nom de René Mayer, qui fut effectivement re tenu le 25 mai par le Conseil des ministres (français) et accepté of ficiellement le 1er juin.

<ita>«Le pouvoir, c est convaincre.»</ita>

Jean Monnet ne mit, d ailleurs, aucun acharnement à soutenir sa propre et tardive candidature, et je pense qu il l avait présentée prin cipalement par l effet d un souci de conscience envers lui-même. En réalité, il ne croyait pas au Marché commun et il n avait pas supposé que j avancerais, et si rapidement, dans cette voie. Même lors que elle commença à prendre forme, la Communauté économique ne l intéressa jamais beaucoup. Naturellement, il ne pouvait que l appuy er puis qu il s agissait indiscutablement d une pièce de la construct ion européenne, mais ce n était pas « son idée ».

Adenauer n avait pas tort de considérer Jean Monnet comme un mys tique plutôt que comme un réalisateur. Quand j avais fait sa connai



ssance, il m avait, par son allure générale, ses panamas et ses ciga res, ses propos rares et abrupts, donné l impression d un typique bu sinessman du Solid South. Mais tel n était pas son personnage. On sous-estimait son élévation spirituelle et on surestimait ses capacit és pratiques. Il était l homme d une seule idée à la fois, il était po rté à choisir un thème grandiose mais pas toujours réaliste (la CEC A doit être tenue pour une exception), du moins si l on se plaçait d ans une perspective de temps à l échelle humaine. Ce n était pas po ur autant un rêveur, un contemplatif. Mais son efficacité n était pas dans la gestion du concret : elle tenait à son extraordinaire vertu de persuasion, à la concentration de toutes ses facultés intellectuel les et nerveuses vers l effort de convaincre, de convertir.

<ita>L évangéliste.</ita>

Jean Monnet s est plu lui-même à noter ces deux caractéristiques de son personnage, dont il fait, en toute lucidité, ses deux préceptes de comportement. Il est l homme d une seule idée (à la fois) : « Ce tte limitation à un seul objet m a préservé de la tentation de la div ersité comme du goût du pouvoir aux mille facettes ». Cette idée un ique, il la fait asseoir devant lui et il lui parle, selon la formule d rôlement employée par un de ses familiers. Il est l homme d une se ule méthode (qui consiste à « porter » ou « apporter » partout cette seule idée et c est ainsi que s explique son éloignement volontaire du pouvoir). « Ceux qui ont à s occuper de toutes les affaires de l État doivent considérer l ensemble des problèmes... Je compris don c que j avais mieux à faire que de chercher à exercer moi-même le pouvoir: mon rôle n était-il pas déjà d influencer ceux qui le détie nnent ? »

On peut dire de lui qu il fut, dans une large mesure, un visionnaire et, par essence, un évangéliste. Cet évangéliste est aussi un maxim aliste. On observe, dans son étonnante carrière, une alternance des cycles, chacun étant déterminé par le dosage de l utopie et du réali sme dans l idée qu il a installée en face de lui et le genre de conve rsation qu il peut avoir avec elle. Ainsi, en 1940, il est l homme d u projet de fusion totale entre la France et l Angleterre : on ne peut s empêcher d admirer la force du concept et l extraordinaire achar nement qu il apporta à le promouvoir, mais il faut bien admettre qu e ce projet était utopique, alors que l entreprise du général, malgré les apparences, ne l était nullement.

Par la suite, nous le vîmes s adonner, à Alger et à Paris, à des tâc hes de caractère réalisable et où il excella. Cependant, j ai déjà no té qu il ne s intéressait pas aux aspects techniques et concrets du P lan; c était l idée de la planification qu il avait choisie bien plus q ue le document lui-même; ses collaborateurs, et principalement Hir



sch, le doublaient parfaitement pour l'application. Plus tard, il se consacra à la Communauté européenne de défense, qui était le type de l idée dans laquelle le dosage de l utopie et de la faisabilité ne peut être connu que rétrospectivement. Ce projet, par son caractère grandiose, lui faisait revivre les ambitions de 1940. L échec lui fit l effet d un coup de matraque, mais il se redressa aussitôt, et se mi t en quête d une nouvelle mono-idée, qu il ne pouvait concevoir co mme plus modeste que les précédentes. Il choisit même de lui assig ner une ambition plus haute encore: il s agissait des États-Unis d E urope, qui constituaient en quelque sorte la réédition amplifiée de la fusion imaginée en 1940. Dès lors, ainsi que le remarqua Blanke nhorn, dans sa conversation avec Bérard, il ne rêvait que d action p olitique et pensait à un <ita>appel aux peuples</ita>. Le thème des États-Unis d Europe, excellent en soi, était présenté prématurément à cette date; c est seulement après la création de la Communauté éc onomique qu'il devait être mis en avant ce que je fis à partir de 1 972.

L ébauche du projet de Marché commun l obligeait à abandonner de l altitude et il s y sentait moins à l aise. Il ne pouvait, sans doute, qu encourager les promoteurs de ce projet mais on ne le sentait pas soulevé par l enthousiasme à l époque des préparatifs de la confére nce de Messine. On a même l impression qu à cette date, et par la s uite, le projet d Euratom, visiblement à cause de la magie qui s att ache au concept de l atome, l intéressait davantage que la Communa uté économique, dont l élaboration, nécessairement lente et progres sive, se traduisit d abord par la pile fastidieuse des règlements agricoles.

Voici, cependant, que dans ce milieu du mois de mai, l autre grand e courbe de l histoire européenne, celle du règlement autrichien, se redressait, s accélérait et venait frapper de son intersection le trac é de la Communauté économique. Pour ne pas interrompre le fil, no us reprendrons ce sujet un peu plus loin.

<ita>Un pacte tacite.</ita>

Loin de me mettre dans l embarras (tel n était d ailleurs point son but), la manifestation de Jean Monnet survenait à point pour facilit er ma tâche. Les hommes et tout particulièrement les politiques attachent souvent plus d importance aux symboles qu aux réalités. Tout heureux de voir que le retour de Jean Monnet était écarté, les gaullistes ne songèrent point à nous chicaner sur l adoption du Mar ché commun (j employais toujours ce terme de préférence à celui de Communauté économique). Le caractère pratique de cette institutio n, sa présentation sans fanfare, sa non-magie, qui avaient modéré l enthousiasme de l « évangéliste », avaient semblablement pour effe



t de limiter les appréhensions et les méfiances des intégristes de la souveraineté.

Le pacte tacite de discrétion fut pareillement respecté par les « Eu ropéens » parce qu ils connaissaient la gravité de l enjeu, et par le s « anti », pour la raison inverse: ceux qui auraient pu s en alarmer n y voyaient qu une péripétie sans importance. Du moment que Jean Monnet ne réapparaissait pas à Luxembourg et qu Hervé Alphand ne surgissait pas à Bonn, ils ne se sentaient guère portés à l inquiétud e. (Certains gaullistes n étaient pas réellement des adversaires de l a construction européenne, ainsi Corniglion-Molinier, qui me suiva it entièrement, et Gaston Palewski, plus réservé, mais dont la lucid ité dominait le débat.) Quant à moi, soucieux de ne pas troubler un climat aussi favorable, je demeurai laconique, et quand je ne pus fa ire autrement, je m efforçai d être évasif. Ainsi, le lendemain du C onseil décisif, lors de ma déclaration à la presse, je laissai à peine apparaître mon penchant pour le mémorandum du Benelux et je fis u ne ouverture prudente vers la conception d une autorité structurée.

On ne s étonnera pas si je faisais usage, conformément à ma «mani ère» qui m a souvent valu railleries ou critiques, des distinctions t erminologiques (parfois appelées péjorativement « distinguos »). A insi marquai-je la différence entre cette supranationalité, tant vili pendée, et le thème du « pouvoir de décision », sans lequel une « o rganisation » se limiterait à une sorte de club ou de conférence des ambassadeurs (tombant ainsi dans ce que Jean Monnet appelait avec défiance et dédain le « fonctionnalisme »).

<ita>La stratégie discrète d Antoine Pinay.</ita>

Lorsque la conférence s ouvrit à la date du 1er juin, les observateurs se souciaient surtout de savoir ce qu'il adviendrait de la candidature Monnet et à qui allait échoir la présidence, vacante depuis le 11 novembre précédent, de la CECA. La désignation de René Mayer fut acquise sans difficulté, comme il en avait été décidé à Paris, so us les plafonds du Quai d'Orsay. Cependant, M. Hallstein souleva le problème de la nationalité. Un Français succédait à un Français : fallait-il en déduire, demanda-t-il, que le poste était définitivement acquis à l'une des nationalités de la Communauté? Les ministres examinèrent le sujet, écartèrent la formule du « roulement » et for mulèrent la méthode la plus raisonnable : « Il importe de nommer, to oujours sans considération d'ordre national, la personnalité la plus qualifiée ».

Au terme des discussions qui occupèrent le reste de la journée et l



es deux suivantes, les ministres adoptèrent, pour l essentiel, les th èmes développés dans le mémorandum du Benelux. Antoine Pinay, qui demeurait l agent principal de la négociation, procédait, comme convenu, avec une extrême prudence. La République fédérale avait décidé, une fois pour toutes, de calquer sa position sur celle de la France. Tout dépendait donc de nous, et mon ministre des Affaires étrangères savait qu un écart de vocabulaire pouvait, par une onde de choc sur l équilibre fragile de la politique intérieure, ruiner l e fficacité de nos efforts au moment où un projet grandiose tentait so n premier accès à la réalité de la vie. Aussi gomma-t-il soigneusem ent toute allusion à des organismes supranationaux, qui était, prém aturée et aurait pu être interprétée comme une provocation.

Ainsi, plutôt que les mots « il faut créer », nous adoptions l expre ssion : « il faut étudier la création d une organisation commune », ce qui revenait pratiquement au même. En revanche, les quatre moy ens énoncés dans le rapport du Benelux étaient complétés par quatre autres, incluant, notamment, sur l initiative d Antoine Pinay, « la coordination des politiques monétaires ».

<ita>La véritable naissance de l Europe.</ita>

C est ainsi que la conférence de Messine adopta, le 3 juin, le princ ipe du Marché commun qui marque la véritable naissance de l Europ e. (Il était difficile d attribuer une telle signification à un organis me aussi spécialisé que la CECA) Les événements les plus considér ables de l Histoire ne sont pas toujours ceux qui s accompagnent, à l origine, du retentissement des cymbales. Antoine Pinay se garda de tout triomphalisme, et bien que mon tempérament m y disposât mo ins, j adoptai la même attitude. La presse française, dont nous n av ions pas cherché à éveiller la passion (elle n avait publié que par extraits le mémorandum du Benelux), n accorda à la conférence qu u ne couverture moyenne et des commentaires nonchalants.

Pour ma part, je n avais pas besoin d un supplément de publicité (q uoique j en sois généralement amateur) pour me récompenser.

La création du marché européen était, pour moi, à la fois la conséc ration du succès de la politique économique qui était attachée à mo n nom et la condition d une poursuite, à moyen terme, de cette politique. Elle était, avec l économie régionale, l un des deux volets de la relance durable telle que je l avais conçue déjà en 1954. Par leffet de la conscience affective de l Europe qu avaient éveillée en moi la guerre et ses séquelles, j éprouvais une sorte de joie, un orgueil juvénile, à l idée que je venais de rouvrir, de ma propre main,



le Grand Livre que, moins de dix mois auparavant les malentendus de Bruxelles semblaient avoir fermé pour toujours.

